



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Mercredi 18 Décembre à 17 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 11 Décembre 2013, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme MORACCHINI, MM. CASASOPRANA, GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.
Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI-DI-GRAZIA, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, MM. D'ORAZIO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	Mme PIMENOFF
Mme RISTERUCCI	à	M. le Maire
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
Mme CURCIO	à	M. GABRIELLI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI

Etaient absents :

Mme MOUSNY-PANTALACCI, Adjointe au Maire, M. PARODIN, Mme DEBROAS, Mme PERES, M. BERNARDI, Mme. LUCIANI, M. COMBARET, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, Mme GUERRINI, MM. FERRARA, SBRAGGIA, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. PUGLIESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	23
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 18 décembre 2013

Délibération N°2013 / 372

**Tarifs applicables aux adhérents du Comité des œuvres sociales relatifs aux spectacles
du théâtre municipal.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Par délibération N° 2009/147 modifiée par la délibération N° 2010/157, complétée par la délibération N°2011/262, le Conseil municipal a approuvé les tarifications applicables aux spectacles programmés par le Théâtre municipal .Il est proposé au Conseil Municipal, afin de favoriser l'accès de tous aux propositions culturelles et artistiques d'amender ce dispositif en adoptant les dispositions suivantes :

- Application du tarif réduit (le plus bas) pour l'ensemble des spectacles organisé par le Théâtre municipal, pour les adhérents du Comité des œuvres sociales de la Ville d'Ajaccio (2 places par agent délivrés sur présentation de la carte) .Il est a rappeler que les agents municipaux bénéficient de l'accès gratuit au Plais Fesch/Musée des Beaux Arts et que la Carte Ajaccio culture leur est délivrée gracieusement.
- Application du tarif réduit (le plus bas) pour les spectacles organisés par le Théâtre municipal, qui auront fait l'objet d'un partenariat avec la CAPA (en matière de publicité par exemple) pour les adhérents de son Comité des œuvres sociales.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'APPROUVER la mise en place de la tarification ci-dessus exposée à compter du 1^{er} janvier 2014.

D'AUTORISER le Maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de cette proposition.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Oùï l'exposé de M. CERVETTI, Adjoint Délégué
et après en avoir délibéré**

Vu La Loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droit et Liberté des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la Loi d'orientation du 92.125 du 6 février 1992,
Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission Municipale compétente en date du 17 décembre 2013.

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

la mise en place, à compter du 1^{er} janvier 2014, de la tarification applicable aux adhérents du Comité des œuvres sociales relatifs aux spectacles du théâtre municipal ci-dessus exposée.

AUTORISE M. le MAIRE

à signer tous actes administratifs et à passer toutes conventions relatives à l'ensemble de cette proposition.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Simon Renucci
Dr Simon RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20131218-2013_372-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2013